



Le 2 juillet s'est tenue la première CRM Interrégionale avec les nouveaux représentants syndicaux élus.

Cette nouvelle configuration augmente les difficultés de gestion des casernes en éloignant les représentants des locataires, distance accrue par la suppression des correspondants Masse des directions de Nice et de Provence.

I. Programmation immobilière 2014:

Il faut savoir qu'en CRM se discute la programmation immobilière des travaux et entretien des cités mais la décision finale revient au Service Central de la Masse qui en votera ou non les budgets.

Pour information, la SOGIMA a été remplacée comme maître d'œuvre par la société VAD, nous attendons de cette dernière d'une part un meilleur choix quant à la sélection des entreprises effectuant des travaux dans les casernes; d'autre part que les nombreux audits et diagnostics onéreux de la SOGIMA soient réutilisés par VAD pour établir les travaux à effectuer, de façon à éviter des frais inutiles.

Caserne de la Juliette:

- Vidéo-surveillance interphonie Bvd de Strasbourg
- Remplacement de la barrière de sortie de véhicules Bvd de Strasbourg
- Fermeture sécurisée de la porte cochère
- Dixit le Président de la CRM, il ne faut plus espérer de travaux de rénovation d'envergure à la Juliette. Il semble que les bâtiments Get K seront affectés aux marins pompiers de Marseille.
- Installation de poubelles dans le porche et les espaces verts.

Caserne de Port de Bouc:

- Remplacement des canalisations internes des eaux usées
- Remplacement interphones obsolètes

Caserne de Port Saint Louis

- Mise en sécurité de la chaudière et trappes des eaux usées
- Remplacement des volets qui risquent de se décrocher
- Diagnostic humidité

Caserne de la Seyne sur Mer

- Remise en fonction du portail et portillon
- Remplacement de la porte local chaufferie

Caserne de Toulon

- Pose d'un portail

Caserne de Fréjus

- Diagnostic réseau électrique

Caserne de Menton

- rénovation salles de bain et cuisines

Caserne Golf Juan

- Confortement structure des cheminées

Caserne de breil sur Roya

- Remplacement des soupiraux des caves

II. Charges locatives:

Le service EPA Masse promet que le remboursement des trop-perçus attendu depuis fin 2012 par les occupants des casernes interviendra d'ici la fin du mois de Juillet.

Désormais le calcul des charges de la Joliette par le logiciel GL tel que préconisé par l'Inspection des Services pourra entraîner de légères modifications pour les locataires . Notons que pour les bâtiments A, B et C la répartition des charges de chauffage entrainera pour certains une augmentation conséquente des charges, un échancier leur sera proposé.

Les locataires marseillais se plaignant du manque d'entretien des parties communes et espaces verts ont été entendus par le Président de la CRM, d'autant plus que ce poste de dépense leur incombe pour 25% des salaires et retraite, soit 20118 € pour l'année 2012.

Les occupants de la cité de Port Saint Louis vont voir leur facture de charges augmenter, en raison d'une nouvelle répartition qui affecte 6% des charges à la DI et 94% à l'EPA masse. Nous serons vigilants quant à l'affectation des anciens bureaux de la BGC qui n'ont jamais été offerts à la location vu leur état de vétusté. Nous notons que le Président de la CRM a l'intention de les réaffecter en dotation DI.

Par ailleurs la surconsommation d'eau due aux fuites de canalisation des chaudières a été évoquée et prise en compte par le service de la Masse.

Quant à la double facturation de la TEOM (taxes ordures ménagères) aux locataires saint louisians, les services des impôts n'ont toujours pas réussi à régler le problème: affaire à suivre!

A Port de Bouc, en 2010, une erreur de relevé des compteurs de gaz avait minimisé les factures des occupants de l'époque qui vont se voir refacturer la régularisation des impayés de cette période par le service EPA Masse.

A Menton, les surfaces de location intégrant les terrasses vont générer une légère augmentation des loyers. La répartition des charges d'ascenseurs va être redistribuer en raison d'une erreur de calcul du service EPA Masse (3 locataires se sont vus facturer des charges indues).

III. Questions diverses

Les élus CGT ont abordé le problème des mutations à la résidence de Fos Port de Bouc et demandé à ce qu'elles interviennent avant la commission d'attribution des logements pour permettre aux agents mutés de pouvoir être logés au plus près de leur bureau d'affectation.

De nombreux locataires sont désireux de connaître les attributions des responsables de casernement, leurs fiches de poste sont consultables sur le site de l'EPA Masse.